

2 juin 2023



COMMUNIQUÉ

Plan pour les saisonniers : un volet logement à parfaire pour inclure les résidences sociales

Le gouvernement vient d'annoncer 15 engagements pour améliorer l'emploi des travailleurs saisonniers dans le tourisme, autour de 3 axes : l'accueil, le recrutement et la formation et le logement. L'[Unaf](#), qui n'a pas été consultée dans la préparation de ce plan, regrette que les résidences sociales en soient absentes, malgré leur rôle indispensable dans l'accès au logement des saisonniers. La feuille de route devra être complétée pour renforcer ce volet.

Les difficultés d'accès au logement des travailleurs saisonniers pour des durées adaptées à leurs missions et dans des zones tendues constituent un des premiers freins à leur recrutement.

Une solution existe pourtant depuis des années : les résidences sociales. Pour une durée adaptée aux besoins, elles proposent aux personnes logées, dont de très nombreux travailleurs saisonniers isolés et souvent jeunes, un logement prêt à habiter, mobilisable rapidement, financièrement accessible et souvent au cœur des bassins d'emploi. Elles sont constituées de logements de petite taille, en nombre insuffisant dans la plupart des territoires en zone tendue. De nombreuses résidences sociales accueillent des travailleurs saisonniers, certaines y sont même dédiées ; les gestionnaires du réseau Unaf habitués à un mode para-hôtelier articulent fréquemment la réponse en résidence sociale avec d'autres réponses en sous-location ou en partenariat avec des résidences étudiantes.

L'Unaf regrette que le plan annoncé sur l'amélioration de l'emploi des saisonniers ainsi que les éditoriaux des 3 Ministres, Olivier Dussopt, ministre de l'Emploi, Olivia Grégoire, ministre chargée des PME et Olivier Klein, Ministre du logement ne citent à aucun moment le rôle déterminant joué par les résidences sociales et ne proposent pas, dans ce cadre, de les développer. Elle regrette l'élaboration en silo des politiques publiques alors même qu'il est annoncé depuis des mois un deuxième volet du plan Logement d'Abord qui donnerait toute sa place au logement accompagné, et en premier lieu aux résidences sociales.

Une [récente étude sur l'impact socio-économique des résidences sociales, menée par l'Unaf, la Dihal et la Cilpi](#), étudiait notamment une résidence pour saisonniers à Cannes. Elle montrait comment la souplesse et la flexibilité des résidences sociales, permettant de mettre rapidement les logements à disposition, mais aussi d'allonger la durée d'occupation du logement en cas de prolongement de la saison, étaient également source d'économies de temps et d'argent pour les entreprises. « *Sans la résidence, j'aurais besoin d'un ETP supplémentaire pour accompagner les saisonniers dans la recherche d'un logement* » nous confiait alors un restaurateur. Elles permettent d'améliorer la performance économique des entreprises via l'accès à un meilleur vivier de candidats aux offres d'emploi et diminuent le « coût » d'accès à ces offres en facilitant l'accès au logement sur place.

L'Unaf attire l'attention de l'Etat sur une réflexion nécessaire sur les aides au logement : de plus en plus de personnes en particulier les saisonniers et les alternants connaissent des situations de double résidence, non prise en compte. Des craintes existent sur la pérennité du dispositif MOBILI-JEUNE® d'Action Logement dont le succès indéniable démontre qu'il répond à un besoin central.

Dans la mesure où les ministres ont annoncé lors de sa présentation que cette feuille de route serait amenée à évoluer dans les prochains mois, **l'Unaf demande que le rôle des résidences sociales dans l'emploi des travailleurs saisonniers soit reconnu et pleinement développé par une politique volontariste** et appelle à un décloisonnement des politiques publiques pour donner de la cohérence au plan Logement d'Abord. L'Unaf dévoilera dans les prochains jours son plan de refondation des résidences sociales qu'elle estime indispensable pour garantir et renforcer l'accès au logement des jeunes travailleurs, travailleurs saisonniers, travailleurs migrants...



CONTACT PRESSE

Jordan CHEVREAU, Responsable de la communication

jordan.chevreau@unafo.org – 06 28 01 06 97